



Coat - Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mille seize, le douze décembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 5 décembre 2016.

Présents : l'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de Michel REPECAUD et Christian LE NEVE, excusés, et de Elodie LAMBERT.

Secrétaire de séance : Matthieu GOACHET.

ORDRE DU JOUR :

- Tarifs 2017
- Décisions modificatives des budgets
- Demande de subvention pour la sécurisation de l'école
- Participation financière à des travaux à la halte-garderie
- Raccordement du réseau d'assainissement à la station de Bourg-Blanc : modification des servitudes de passage
- Rapport de la Cour des Comptes sur la gestion de la CCPA
- Rapport sur la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- Questions diverses.



Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

L'assemblée donne son accord pour l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : la signature d'un nouveau Contrat Enfance Jeunesse.

Tarifs 2017

La commission des finances a étudié les tarifs et fait les propositions suivantes :

- maintien des coûts pour les locations de salles (la petite salle polyvalente ne sera plus louée à partir du 1^{er} janvier en raison des travaux de construction de la bibliothèque, sur laquelle elle sera ouverte),
- maintien également pour les tarifs au cimetière, la capture d'animaux, les photocopies, la location de tables et bancs, le remplacement des badges de garderie et le transport avec remorque,
- augmentation de l'abonnement à la bibliothèque pour tenir compte du nouvel équipement qui sera mis en service en 2017,
- augmentation du prix de l'eau de 2 % pour tenir compte des résultats de l'étude patrimoniale qui vient d'être réalisée et a mis en évidence de nombreux travaux à réaliser dans les années à venir : remise en état du château d'eau, du surpresseur, réseau à renouveler (un plan sur 15 ans a été établi),
- augmentation du prix de l'assainissement en raison des charges nouvelles liées au raccordement

à la station de Bourg-Blanc (coût de fonctionnement du poste de relevage, remboursement de prêt, cotisation à Bourg-Blanc).

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte les tarifs suivants, à compter du 1^{er} janvier 2017 :

OBJET	Tarif	OBJET	Tarif
Location des salles		Capture d'animaux	
Grande salle pour une journée	200.00 €	La capture	50.00 €
Supplément chauffage grande salle	25.00 €	Hébergement, par jour	5.00 €
Grande salle pour deux heures	45.00	Photocopies et télécopies	
Grande salle pour 2 jours consécutifs	350€ (+ 25€)	Document administratif	0.18 €
Club-house pour une journée	80.00 €	de 1 à 9 photocopies	0.25 €
Supplément chauffage club-house	20.00 €	à partir de 10 photocopies	0.15 €
Club-house pour goûter d'anniversaire	40.00 €	Télécopie reçue ou expédiée	0.50 €
Cimetière		Bibliothèque	
Concession simple pour 15 ans	70,00 €	Abonnement par an et par famille	15.00
Concession double pour 15 ans	110,00 €	Assainissement	
Concession simple pour 30 ans	140,00 €	Frais de gestion	60.00 € (5.00/mois)
Concession double pour 30ans	220,00 €	Consommation, le m3	1.25 €
<u>Columbarium</u>		Consommation pour habitation alimentée en eau par un forage	Relevé compteur ou 25 m3 /an/personne
15 ans	400,00 €	Raccordement au réseau	1 000.00 €
30 ans	700,00 €	Contrôle avant une vente	62.00 €
<u>Caveau</u>		Eau	
Achat d'un caveau	1 000.00€	Frais de gestion	76.53€ (6.38/mois)
Plaque au Jardin du Souvenir	100.00 €	Consommation de 0 à 100 m3	1.050 €
15 ans	400,00€	Consommation de 101 à 300 m3	0.838 €
30 ans	700,00€	Consommation au-delà de 300 m3	0.712 €
<u>Caveau</u>		Remplacement compteur détérioré	123.62 €
Achat d'un caveau	1 000.00 €	Déplacement de compteur avec citerneau	164.00 €
Plaque au Jardin du Souvenir	100.00 €	Raccordement au réseau jusqu'à 10 mètres linéaires + coût réel au-delà	779.00 "
Transport (tracteur + remorque avec chauffeur) . taux horaire	38.00 " HT	Garderie	
Location table de réception	6,00 €	Carte de pointage perdue à rééditer	5,00 €
Location de banc	2,00 €		

Décision modificatives des budgets

Afin de pouvoir réaliser toutes les écritures comptables de fin de l'année, à l'unanimité, le conseil municipal décide les modifications budgétaires suivantes :

Budget assainissement

Section d'investissement

Dépenses

Cpte 2033	Frais d'insertion	1 000 €
Cpte 2315	Travaux	275 000 €
Cpte 238 - 041	Avances	21 000 €
		297 000 €

Recettes

Cpte 1641	Emprunt	-100 000 €
Cpte 13111	Subvention Agence de l'Eau	330 000 €
Cpte 1312	Subvention Conseil Régional	46 000 €
Cpte 238 - 041	Avances	21 000 €
		297 000 €

Budget commune :

Section de fonctionnement

Dépenses

Cpte 64162	Emploi d'avenir	1 500 €
		1 500 €

Recettes

Cpte 70311	Concessions dans le cimetière	1 500 €
		1 500 €

[Demande de subvention pour la sécurisation de l'école](#)

La question est retirée de l'ordre du jour, tous les devis n'ayant pas été reçus et de nouvelles instructions de la Préfecture devant parvenir en début d'année prochaine. Ce projet sera étudié lors d'une prochaine réunion.

[Participation financière à des travaux à la halte-garderie](#)

La commune participera à hauteur de 15.71 %, représentant une somme de 806.18 € HT, au financement de travaux réalisés à la halte-garderie intercommunale (sol coulé pour l'aire de jeux, remplacement du volet roulant de la porte principale, aménagement d'une terrasse en bois et couverture du bac à sable, remplacement de l'ordinateur).

[Raccordement du réseau d'assainissement à la station de Bourg-Blanc : modification des servitudes de passage d'aqueduc](#)

Le conseil municipal approuve l'instauration des servitudes ci-dessous, selon les conditions financières indiquées, et autorise Monsieur le Maire à signer les actes de servitudes qui seront préparés par les services du Centre de Gestion du Finistère :

Propriétaire	Parcelle d'assiette et contenance	Longueur	Surface (3 m de large)	Total à verser (2.50 € / m ²)
Commune de COAT-MEAL				
GAEC AR STYVELL Chemin de Coativy 29870 COAT-MEAL	A 369 – 9 399 m ²	85 m	255 m ²	637.50 €
Consorts BERDER 20 rue de la Fontaine 29870 COAT-MEAL	A 365 – 7 081 m ² A 366 – 2 300 m ² A 958 – 1220 m ²	117 m	351 m ²	877.50 €
Commune de BOURG-BLANC				
M. et Mme DENIEL Pierre Coativy Bras 29860 BOURG-BLANC	A 885 – 1 420 m ² A 886 – 3 460 m ² A 887 – 5 150 m ² A 900 – 3 140 m ² A 901 – 2810 m ² A 902 – 5 575 m ²	257 m	771 m ²	1 927.50 €

GAEC de KEROUMEL Keroumel 29290 MILIZAC	A 873 – 8 560 m ² A 878 - 10 815 m ² A 1043 – 1 444 m ² A 1820 – 23 m ² A 1823 – 9 113 m ²	500 m	1 500 m ²	3 750.00 €
---	---	-------	----------------------	------------

[Rapport de la Cour des Comptes sur la gestion de la CCPA](#)

La Chambre Régionale des Comptes a procédé au contrôle des comptes et à l'examen de la gestion de la communauté de communes du Pays des Abers à compter de l'exercice 2011. Le rapport définitif a été arrêté le 21 juin 2016.

Le conseil municipal a débattu sur ce rapport, et plus spécialement sur le service du SPANC et celui de collecte et traitement des déchets.

[Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées](#)

Le conseil a approuvé le rapport de la CLECT qui a émis un avis uniquement sur les transferts de charge liés à la création du service commun de gestion administrative des ressources humaines. Seules les communes de Lannilis et Plouguin, membres de ce service commun, verront leur attribution de compensation impactée. En ce qui concerne la gestion et l'aménagement des aires d'accueil des gens du voyage et les ZAE, des éléments méthodologiques seront présentés au courant du 1^{er} semestre 2017 et leur application, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2017, sera alors proposée aux conseils municipaux des communes du Pays des Abers.

[Contrat Enfance Jeunesse](#)

L'assemblée a autorisé le maire à signer un nouveau contrat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la commune de Bourg-Blanc, couvrant les années 2016, 2017, 2018 et 2019.

[Questions diverses](#)

Téléthon :

Une somme d'environ 1 500 € a été récoltée au cours de la journée du 3 décembre et sera remise à l'Association Française contre les Myopathies.

Goûter de Noël :

Il est à noter une très bonne participation : environ 100 enfants.

Chemin de Coativy :

Ce chemin a été emprunté pour les travaux du raccordement du réseau d'assainissement à la station d'épuration de Bourg-Blanc. Malgré le balisage mis en place, des quads y sont passés au moment où le sol était très humide et la partie située de part et d'autre du ruisseau a été très abîmée. Une interdiction de circulation aux véhicules à moteur sera instaurée jusqu'à fin mai 2017 afin de préserver la chaussée et de permettre sa remise en état au printemps.

Minibus intercommunal :

Une réunion avec les représentants d'associations sera organisée afin de régler les modalités de mise à disposition.

Fin de la séance à 20 H 00.